

Pierre Fumoleau, président du comité de soutien de Didier Martin



« Cancérologue et directeur du centre de lutte contre le cancer de Bourgogne, je me suis engagé dès l'automne 2016 dans le mouvement En Marche !, suivant l'exemple de mon ami François Patriat. Mes motivations s'inscrivaient dans la nécessité d'un renouvellement politique en dehors de l'alternance classique et dichotomique gauche-droite, d'une transparence, de la parité, de la probité et de l'ouverture vers une Europe dynamique ; valeurs portées par Emmanuel Macron et le mouvement En Marche !.

Nous avons gagné une première bataille avec l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République. Il nous faut maintenant donner à notre président une majorité claire et engagée la plus importante possible à l'Assemblée nationale pour permettre à celui-ci et à son gouvernement de mener à terme le projet du mouvement En Marche !.

Candidat retenu par la commission d'investiture, Didier Martin, marcheur depuis le début, saura, j'en suis persuadé, porter les idées du mouvement En Marche ! visant à restaurer la confiance entre les élus de la nation et les concitoyens de la première circonscription de Côte-d'Or. »

Les 10 engagements d'Emmanuel Macron

1. Moraliser la vie politique en interdisant aux députés d'embaucher des membres de leur famille, de mener des activités de conseil et de cumuler plus de 3 mandats identiques successifs.

2. Assurer notre sécurité en métropole comme en outre-mer en recrutant 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires.

3. Améliorer le pouvoir d'achat en réduisant les cotisations sociales payées par les salarié(e)s, les indépendant(e)s et les fonctionnaires, en supprimant la taxe d'habitation pour 80 % des Français, et en rétablissant les exonérations sur les heures supplémentaires.

4. Créer des emplois en réduisant les charges des entreprises, en abaissant à 25 % l'impôt sur les sociétés, en réformant le marché du travail et en supprimant le régime social des indépendants (RSI).

5. Donner la priorité à l'école publique en limitant à 12 élèves par enseignant la taille des 12 000 classes de CP et de CE1 en zones prioritaires d'éducation.

6. Conforter notre système de protection sociale en uniformisant à terme les régimes de retraite, en préservant l'âge de départ à la retraite et en revalorisant la prime d'activité de 100 € par mois.

7. Accompagner ceux qui en ont le plus besoin en créant un versement social unique, en augmentant le minimum vieillesse et l'allocation adulte handicapé de 100 € par mois, et en formant prioritairement 1 million de demandeurs d'emploi.

8. Lutter contre les déserts médicaux en doublant le nombre de maisons de santé et en créant un service sanitaire composé de 40 000 étudiants dans le domaine de la santé.

9. Investir pour la jeunesse en construisant 80 000 logements pour les jeunes et en formant prioritairement 1 million d'entre eux qui sont aujourd'hui sans qualification.

10. Garantir l'égalité des territoires et engager la transition énergétique en couvrant la France en très haut débit et en rénovant 1 million de logements mal isolés d'ici à 2022.

La 1^{re} circonscription, 21 communes : Ahuy - Asnières-lès-Dijon - Bellefond - Corcelles-les-Monts - Daix - Darois - Dijon - Étaules - Flavignerot - Fleurey-sur-Ouche - Fontaine-lès-Dijon - Hauteville-lès-Dijon - Lantenay - Messigny-et-Vantoux - Norgues-la-Ville - Pasques - Plombières-lès-Dijon - Prenoys - Talant - Savigny-le-Sec - Velars-sur-Ouche.

Quartiers de Dijon : Carrières-Bacquin - Clemenceau - Coteaux du Suzon - Darcy - Drapeau - Eiffel - Faubourg-Raines - Fontaine d'Ouche - Gare - Grangier - Jouvence - Maladière - Marché des halles - Marcs-d'Or - Montchapet - Motte Giron - République - 30-Octobre - Varennes - Victor-Hugo

